

Avenir de TSAN : une concertation close avant même de commencer ?

Les représentants du personnel ont été saisis le 29 août dernier par le Président de l'IRSTEA d'une « proposition de décision sur l'évolution des activités de l'Unité de Recherche "Technologies pour la sécurité des Agroéquipements" d'Antony (TSAN) » qui doit faire l'objet d'une concertation dans les instances compétentes de l'Établissement. Il s'agit de rien de moins que de supprimer l'UR et de rattacher tout son personnel à une autre UR située à Clermont-Ferrand (TSCF) ! Et tout ça au 1^{er} janvier 2015, c'est-à-dire dans à peine 3 mois... (Voir au verso le contenu du projet). Pour tenir cette folle échéance, la direction organise un véritable marathon des instances (cf. encadré au verso) : comment croire dans ces conditions que la direction s'apprête à jouer le jeu de la concertation et à faire évoluer son projet au vu des débats dans les instances et des avis émis ?

Pourtant, il faudra bien que la direction accepte de modifier son projet, car en l'état, il est incompréhensible et inacceptable pour le personnel. Et il y a des questions qui ne peuvent rester sans réponses.

Quelles sont les raisons qui poussent la direction à fermer TSAN ?

On pourrait quand même s'attendre à ce qu'une décision aussi lourde que la fermeture d'une UR soit motivée par des problèmes graves : une mise en cause profonde de l'activité lors de l'évaluation du TR, de graves problèmes financiers chroniques... Mais apparemment il n'en est rien. Parmi les « difficultés » invoquées dans le document certaines sont « risibles » (l'absence de Directeur d'Unité, à l'heure où on en supprime un peu partout !) ou de mauvaise foi (les départs qui ont fragilisé l'unité : mais c'est bien la direction qui a décidé de ne pas les remplacer non ?). Le coût de la mise à niveau des équipements (piste d'essai notamment) ne semble pas un problème insurmontable (en tout cas pas plus qu'à Clermont). Reste cet argument : « le site d'Antony est de plus en plus enchâssé dans un milieu urbain dense et les possibilités de pérenniser une activité sur la piste des tracteurs sont désormais compromises par ce nouvel environnement », qui suscite des interrogations. Si on a du mal à comprendre pourquoi la direction veut fermer TSAN aujourd'hui – après avoir voulu la renforcer par le recrutement de jeunes chercheurs il n'y a pas si longtemps – c'est peut-être que les raisons n'ont rien à voir avec TSAN ? **Peut-être que si la direction veut supprimer TSAN et d'ici 2 ans arrêter l'activité d'essais sur Antony, c'est pour pouvoir plus facilement restructurer ou déménager le reste du site ? Ce serait en tout cas cohérent avec ce qu'on a pu lire dans le rapport de l'IGAENR-IGF¹ : une fermeture du site d'Antony à échéance 2019 !**

La direction doit la vérité au personnel. Nous en avons assez d'être pris pour des imbéciles !

Pourquoi un rattachement à TSCF au 1^{er} janvier 2015 ?

C'est un mystère encore plus grand... Comme l'ont écrit les agents de TSAN au Président Bournigal « le rattachement administratif à TSCF n'a pas de sens ».

- c'est enlever tout crédit à l'étude affichée d'un scénario pour la poursuite des essais dans une autre structure en région Ile-de France
- c'est compliquer de manière absurde la vie des agents qui dans leur immense majorité ne veulent pas aller à Clermont et seront en recherche d'autres points de chute sur Antony ou la région parisienne...

La direction doit renoncer à cette idée farfelue et proposer une solution pour que les agents de TSAN restent affectés dans une UR d'Antony tant que les activités TSAN perdureront sur Antony. Les possibilités existent : conserver TSAN, la fusionner avec GPAN... C'est à l'administration d'élaborer et proposer la bonne solution.

Où est l'urgence ?

Pourquoi des échéances aussi serrées alors qu'il est trop tard pour inclure ces « évolutions » dans le RPO qui vient de sortir (où tout ce qui concerne TSAN est au conditionnel !), que bien des aspects essentiels restent encore à étudier et que la concertation avec les représentants du personnel ne fait que démarrer ? **Il faut repousser de 6 mois la date d'application de la future décision et se donner 4 ans de période d'étude supplémentaire**, ce qui permettrait d'être en phase avec l'élaboration du futur RPO.

¹ rapport d'inspection accessible ici :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid81468/implantation-territoriale-des-organismes-de-recherche-et-perspectives-de-mutualisation-entre-organismes-et-universites.html>

Infos complémentaires

Le contenu de la « proposition de décision » de la direction : c'est du brutal !

- L'unité TSAN est supprimée, en tant que structure, au 1^{er} janvier 2015 ;
- A cette même date (1^{er} janvier 2015), l'ensemble des activités et des agents de TSAN sont rattachés à l'unité de recherche « Technologies et systèmes d'information pour les agrosystèmes » de Clermont-Ferrand (TSCF) ;
- L'activité de recherche actuelle (« Risques et conception mécanique ») est « maintenue et relocalisée au sein de l'UR TSCF » ;
- L'activité du plateau technique (essais...) ne sera maintenue sur Antony - en tant que « composante de TSCF » (?) - que pendant une période transitoire de 2 ans ;
- Pendant cette période de 2 ans, un complément d'analyse sera effectué devant déboucher sur l'un de ces 3 scénarios (sic) :
 - o Arrêt des activités
 - o Relocalisation au sein d'une Organisation adaptée (?)
 - o Relocalisation totale ou partielle, sous une forme à déterminer, au sein de l'UR TSCF, à Clermont-Ferrand et sur le site de Montoldre, selon une configuration qui reste à construire

Le calendrier de consultation des instances : c'est de l'expéditif !

- **29 août** : envoi aux représentants du personnel de la proposition de décision du PDG
- **15 septembre** : consultation du CTS (Comité Technique Spécial) du centre d'Antony avec demande de vote sur le projet
- **29 septembre** : consultation du CTS du centre de Clermont-Ferrand (*repoussé du 25 au 29 sept*)
- **16 octobre** : consultation du CST (Conseil Scientifique et Technique)
- **21 octobre** : consultation du CTEP (Comité Technique d'Etablissement Public)

NB - le Conseil de Département « Ecotechnologies », qui se réunit à Lyon le **17 septembre** doit l'évoquer aussi (mais en 15 mn prévues à l'ordre du jour, et le CD ne donne pas d'avis formel)

Suite à cette série de consultations le Président prévoit certainement de soumettre le projet de décision (inchangé ?!) pour adoption définitive au CA (Conseil d'Administration) de l'Etablissement lors de sa **réunion du 27 novembre** ; c'est en effet au CA que revient la prise de décision.

Le coup de l'urgence, de la fausse concertation, on nous l'a déjà fait...

Souvenez-vous : **il y a un an, c'était « l'urgence » de la création du « pôle gestion » des services DG...** Il était soi-disant vital que le pôle gestion soit opérationnel en septembre, et donc que le CTS « DG » se prononce sur le projet présenté par la direction (même bancal !) en juin, que les assistantes-gestionnaires se positionnent en juillet-août, bref ça ne pouvait attendre ! Au final, un an plus tard, le « pôle gestion » n'est toujours pas en place !

C'est toujours les mêmes ficelles depuis « Dynamiques 2010 » : la direction laisse trainer – voire pourrir – les situations, crée des pseudo-groupes de travail, pour faire croire aux agents que c'est eux qui vont orienter les décisions, refuse la présence des représentants du personnel dans les réunions avec les agents histoire de les maintenir dans une position individuelle et d'infériorité hiérarchique ; tout ça dure des mois, et puis un jour la direction rédige un projet de décision – qui ressemble fort peu à ce que proposaient les agents - , et déclare qu'il est urgent de décider, que ça fait trop longtemps que ça traîne ! Et donc exit la concertation avec les représentants du personnel : il n'y a plus le temps, il y a urgence !...

**Assemblée Générale des personnels, à l'appel des syndicats SUD-Recherche-EPST et FO
Jeudi prochain 18 septembre à 10h30 en salle Galilée (H3)**